

ÉCO-MOBILITÉ

SE DÉPLACER AUTREMENT DANS LE GENEVOIS - HAUTE-SAVOIE



2016
2017

Toute l'offre et les astuces pour vous déplacer malin !

3 QUESTIONS À...



Antoine Viellard

Vice-président Transports et Mobilité de
la Communauté de communes du Genevois

➤ C'est quoi l'éco-mobilité ?

C'est une façon nouvelle de concevoir nos déplacements : plus pratique, moins polluante, respectueuse de l'environnement et du cadre de vie que nous léguerons à nos enfants.

➤ Bouger plus malin signifie-t-il ne plus prendre sa voiture ?

Il s'agit en fait de savoir utiliser la diversité des modes de transport dont nous disposons aujourd'hui. C'est une des clés de notre liberté de déplacement. Opter pour la marche par exemple pour de courtes distances, covoiturer pour un parcours donné, prendre le bus pour faire ses courses ou aller travailler... Les possibilités de se déplacer autrement sont nombreuses et partagées par de plus en plus de citoyens.

➤ Être éco-mobile dans le Genevois, c'est possible ?

C'est à la fois possible et nécessaire ! La saturation des réseaux routiers génère des problèmes communs à tous les habitants. Il existe une palette de solutions sur le territoire que l'on peut combiner selon ses envies, ses besoins. Certaines sont encore récentes, d'autres en cours d'expérimentation. Ce guide a pour vocation de vous les faire découvrir, de vous aider à les comparer et de vous donner envie de les tester. À chaque type de déplacement, son mode de transport adéquat !

Retrouvez toutes les informations pratiques pour mieux se déplacer dans le Genevois ainsi que les horaires des bus téléchargeables et des témoignages d'éco-mobiles sur www.cc-genevois.fr

UNE MOSAÏQUE D'ASTUCES ET DE SERVICES !

LA VOITURE

Toujours seul à bord ?	4
Le covoiturage	5
L'autostop organisé	5
L'autopartage	6
La voiture électrique	7

À VÉLO OU À PIED

19

COMBINER LES MODES DE TRANSPORT

P+R	8
Les points mobilité	8

LES TRANSPORTS PUBLICS

Le bus	9
Le transport à la demande	16
Le transport scolaire	17
Le train	18

EN 1 CLIC

21

FAQ

22



LA VOITURE

La voiture occupe une place prédominante dans nos déplacements. Qu'elle soit indispensable ou pas, et quel que soit son usage, des solutions existent pour limiter son coût, sa consommation et ses nuisances.



La voiture en solo a des avantages mais aussi des inconvénients qui ne sont pas négligeables : un coût élevé (prix d'achat, carburant, péage, assurance, stationnement...), elle pollue et engendre de gros embouteillages.

On peut estimer le coût annuel moyen d'une citadine essence à 6 150 €, d'une compacte ou d'un petit monospace diesel à 7 950 €, d'un 4x4 diesel à 15 750 € *.

* sur la base de 15 000 km parcourus / an
SOURCE : Ademe/Jato

Il existe aujourd'hui tellement de moyens pour **ne plus être esclave** de la route tout en continuant de rouler... ce serait dommage de ne pas y regarder de plus près !



Cinq astuces...

ACHETEZ MALIN !

- > Consultez l'étiquette Énergie pour le neuf**
Elle vous permet de comparer les voitures qui vous intéressent et acheter en connaissance de cause. Site utile : www.carlabelling.ademe.fr
- > Neuf ou occasion, taille du véhicule, motorisation, et le deux-roues ?**
L'Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Énergie (Ademe) vous guide : www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/deplacements

À L'USAGE : OPTEZ POUR L'ÉCO-CONDUITE

- > Moteur froid : attention fragile !**
Au démarrage, commencez à rouler tout de suite à vitesse modérée en accélérant doucement pendant les 5 premiers kilomètres.
- > Trop vite, on surconsomme**
Diminuez votre vitesse de 10 km/h : cela réduira la consommation, le risque, le bruit, et améliorera votre confort !
- > Calme et efficacité pour bien rouler**
Pour ne pas surconsommer : optez pour une conduite souple et fluide, sans agressivité et sans à-coup, choisissez le régime adapté à votre vitesse, éteignez le moteur pour des arrêts de plus de 10 secondes.

Si l'usage d'une voiture particulière est nécessaire, pourquoi ne pas la partager avec d'autres personnes ? C'est moins de frais, moins de nuisances, moins de circulation et plus de convivialité !



Le covoiturage, c'est lorsqu'au moins 2 personnes décident de partager leur véhicule et les dépenses sur un trajet commun, ponctuellement ou régulièrement.



Moins de frais, moins de stress en tant que passager, plus de convivialité, moins de voitures sur la route et donc plus de sécurité.

Pour un trajet de 30 km en covoiturage, j'économise 7 €. Si je covoiture 1 fois / sem. toute l'année, j'économise 320 € et je peux profiter d'1 spectacle / mois au centre ECLA !

Comment faire ?

- > Je peux covoiturer spontanément avec un collègue, un voisin**
On se met d'accord sur les jours et horaires.

- > Je peux m'inscrire gratuitement sur un site de covoiturage**
Je consulte un cercle plus large de personnes pour les trajets qui m'intéressent.
- > www.covoiturage.hautsavoie.fr/vers/genevois (pour le Département)
 - > www.covoiturage-leman.org (pour la zone frontalière franco-suisse)
 - > www.blablacar.fr (partout en France)
-  Avec l'application « RIDE MAP », on peut même géolocaliser les covoitureurs en temps réel pour se trouver plus facilement

- > Je peux donner rendez-vous à un covoitureur sur l'un des parkings prévus à cet effet**
Localisez tous les parkings P+R et points de mobilité du Genevois sur la carte, p.12 à p.15



Moi aussi, je peux le faire !

PAR EXEMPLE :

J'habite à Savigny, je travaille à Frangy. Un jour par semaine ou plus, je peux me garer au point de mobilité de ma commune et covoiturer avec ma voisine qui travaille aussi à Frangy.



L'AUTOSTOP ORGANISÉ



Cette forme de covoiturage, gratuite et spontanée (donc sans arrangement préalable) est très utile sur de courts trajets, en complément des autres moyens de transport.



Gratuit, flexible, sans rendez-vous

Ça fonctionne où ?

Dans le Genevois, le dispositif est expérimenté à Archamps et à Collonges-sous-Salève. Des arrêts d'autostop formalisés par des panneaux « RÉZOPOUCE » y sont installés. Pour trouver d'autres villes où le dispositif est en place, consultez : www.rezopouce.fr

Comment ça marche ?

- 1 Je m'inscris gratuitement !**
Sur www.rezopouce.fr ou en mairie et je reçois un kit mobilité : carte d'utilisateur, macaron pour conducteur, fiche destination pour passager
- 2 Lorsque je suis passager, je fais du stop aux arrêts identifiés et sécurisés**
Muni de ma fiche destination
- 3 Lorsque je suis conducteur, je m'arrête et partage mon trajet avec le passager**
Ma voiture est munie du macaron RÉZOPOUCE



Moi aussi, je peux le faire !

PAR EXEMPLE :

J'habite à Archamps, je travaille à Carouge. Je fais du stop avec RÉZOPOUCE jusque Croix-de-Rozon où je prends directement le bus (ligne 44).



L'AUTOPARTAGE

C'est un service payant de mise à disposition que l'on peut louer pour tout type de dépla-



Si je roule peu, je fais des économies car les coûts fixes (assurance, entretien, révision, stationnement...) liés à la possession d'une voiture sont mutualisés. Et je ne paye que les kilomètres dont j'ai besoin.

Je peux diviser mon budget auto par 2 !

Comment ça marche ?

- 1 Je m'inscris en ligne**
Sur le site www.citiz.coop
- 2 Je réserve un véhicule 24h/24**
Par internet ou par téléphone
www.citiz.coop | tél : 09 64 37 89 90
- 3 Je récupère le moment venu un véhicule**
Dans un des points de stationnement
- 4 Je le dépose à la même place après usage**
- 5 Je règle**
Par prélèvement mensuel

Où se trouvent les points d'autopartage ?

Des voitures estampillées CITIZ sont disponibles depuis l'automne 2016 en trois points :



24h/24, 7j/7 de véhicules à des points fixes, cement : professionnels ou personnels.

- **2 stations à Archamps Technopole**
Rue D. Engelbart, près du siège de la Communauté de communes du Genevois
> 1 véhicule de type familial (Break)
> 1 véhicule électrique (prochainement)

Rue Ada Byron,
près du Centre de convention
> 1 véhicule de type citadine 4 portes

- **1 station à St-Julien-en-Genevois**
Rue du Commandant Pierre Ruche,
près de l'Hôtel de ville
> 1 véhicule de type citadine 4 portes

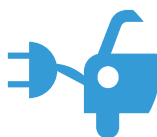
Les véhicules mis à disposition de tous seront également utilisés par le personnel de la ville de Saint-Julien-en-Genevois et de la CCG, dans le cadre de leur travail, afin que la collectivité réduise, elle aussi, son impact économique et écologique.



Moi aussi, je peux le faire !

PAR EXEMPLE :

Je viens d'avoir le permis, mais je ne peux pas m'acheter de voiture.
Je continue de prendre le bus ou mon vélo au quotidien et j'utilise, ponctuellement, un véhicule CITIZ pour partir en week-end avec des amis, par exemple.



LA VOITURE ÉLECTRIQUE

C'est un moyen de garder son indépendance dans ses déplacements en polluant moins.



Peu d'entretien par rapport aux moteurs à essence ou diesel, non polluante, autonomie adaptée à la grande majorité des trajets quotidiens (de l'ordre de 150 km), adéquation avec les conditions hivernales du Genevois.

Le coût d'achat d'un véhicule électrique est comparable à celui d'un diesel, grâce au bonus écologique, avec un coût de carburant < de 70%.

Où se trouvent les bornes de charge publiques ?

Quatre premières bornes seront installées d'ici début 2017 dans le Genevois :

- **2 bornes à St-Julien-en-Genevois**
près de l'Hôtel de ville et de l'Atrium
- **1 borne à Neydens**
au chef-lieu
- **1 borne à Beaumont**
au niveau de la Grand'Rue
- **1 borne à Archamps Technopole**
près du siège de la CCG (prochainement)

D'ici 2018, 250 bornes de charge publiques seront en service dans tout le département de la Haute-Savoie, 7j/7, 24h/24.

Pour en savoir plus sur le développement du réseau en Haute-Savoie, contactez le Syane :
tél 04 50 33 50 60 ou eborn@syane.fr

Pour localiser toutes les bornes en France :
www.chargeamap.com

P+R

P_m

COMBINER LES MODES DE TRANSPORT



J'opte pour le mode de transport le plus intéressant en fonction de mon lieu de départ et d'arrivée, je limite l'usage de la voiture solo là où il est plus difficile, plus nuisible et plus coûteux de circuler et de se garer.

Tous les modes de transport se rapprochent de chez vous avec les points de mobilité de la CCG et les parkings-relais. Bus, car, vélo, train, voiture, marche à pied : combinez-les comme vous le voulez !



P_m LES POINTS DE MOBILITÉ

Il s'agit de lieux publics d'information et d'interface entre les différents modes de déplacement. Gratuits, ils sont équipés de places de stationnement et de covoiturage, d'arceaux à vélos, d'abribus...



Moi aussi, je peux le faire !

PAR EXEMPLE :

J'habite à 500 m du chef-lieu de Présilly. Le matin, j'accompagne mon fils à vélo chez sa nounou, je laisse mon vélo au point de mobilité et je covoiture avec ma collègue jusqu'à Annemasse.

P+R LES PARKINGS-RELAIS

Les parcs-relais offrent un stationnement facile en périphérie. Ils sont aménagés près de stations de transports publics reliés directement au centre-ville.

A noter : le P+R de la gare de Saint-Julien devient payant à partir de l'automne 2016.



Moi aussi, je peux le faire !

PAR EXEMPLE :

J'habite à Feigères et je travaille à la ZIPLO. Je gare ma voiture au P+R de Saint-Julien-en-Genevois et prends le bus (ligne D) jusqu'à l'arrêt Galaise.

Où se trouvent les P+R et points de mobilité dans le Genevois ?

Voir les cartes, pages 12 à 15.



TRANSPORTS PUBLICS

Vous ne voulez plus perdre **vosre temps** sur la route ni consacrer une part importante de **vosre budget** à vos déplacements ? Laissez-vous porter, vous y gagnerez !



Avec les transports publics, je ne cherche plus de place de stationnement, c'est moins de stress, de têtes froissées, d'énervement, je peux en profiter pour lire, discuter, dormir, rester connecté...



Les transports publics sont moins chers qu'une voiture utilisée en solo. Des tarifs intéressants sous forme d'abonnement sont proposés à ceux qui les prennent régulièrement.

Possibilité de financer 50% de mon abonnement par mon employeur.



BUS ET CAR

Le réseau de bus s'est considérablement développé dans le Genevois en quelques années. Ce mode de transport est une bonne alternative pour vos déplacements quotidiens ou ponctuels, personnels ou professionnels.



Plus j'utilise le bus, plus il y aura de bus !

Dans le Genevois, ils sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite et les arrêts de bus seront eux-aussi progressivement rendus accessibles d'ici 2019.



Moi aussi, je peux le faire !

Un trajet aller-retour quotidien Valleur / Saint-Julien-en-Genevois en voiture revient à 758 € par an* (518 € pour le trajet + 240 € de stationnement à prévoir en 2017).

Un abonnement de bus, lui, coûte 252 € par an, avec des bus toutes les 30 mn en heure de pointe et un trajet de 22 mn environ.

En 2017, je peux économiser environ 500 € en prenant le bus !

*sur la base d'environ 216 jours travaillés

Où sont les arrêts de bus/car ?

Consultez le détail des arrêts et des correspondances sur le plan du réseau global et celui du centre-ville de Saint-Julien-en-Genevois, pages 12 à 15.

JE ME DÉPLACE DANS LE GENEVOIS OU À GENÈVE...

Lignes de bus et fréquences

Genève - St-Julien - Neydens



toutes les 12 mn en heure de pointe
1 bus/ heure le reste du temps

St-Julien - Valleiry



toutes les 30 mn en heure de pointe
1 bus/ heure le reste du temps

Beaumont - Collonges



toutes les 30 mn en heure de pointe
1 bus/ heure le reste du temps

Horaires actualisés

- sur le site www.cc-genevois.fr (rubrique Mes déplacements)
- dans les points de vente indiqués en p. 11



Pour rechercher des départs de bus en temps réel, je peux télécharger l'application WANN des TPG sur mon téléphone portable ou ma tablette.

Les tarifs*



EN ZONE FRANÇAISE :

TARIF JUNIOR (6-25 ANS INCLUS)

- > 1 ticket unique : 1,20 € (pour 60 mn)
- > Abonnement mensuel : 23 €
- > Abonnement annuel : 207 €

PLEIN TARIF

- > 1 ticket unique : 1,40 € (pour 60 mn)
- > Abonnement mensuel : 28 €
- > Abonnement annuel : 252 €

Pour tout abonnement annuel acheté, 3 mois de transport vous sont offerts !



EN ZONE FRANÇAISE + GENÈVE ** :

TARIF JUNIOR (6-24 ANS INCLUS)

- > 1 ticket unique : 2,40 € (pour 120 mn)
- > Abonnement mensuel : 58 €
- > Abonnement annuel : 580 €

PLEIN TARIF

- > 1 ticket unique : 4 € (pour 120 mn)
- > Abonnement mensuel : 81 €
- > Abonnement annuel : 810 €

** incluant les correspondances bus, tram, train, bateau

* les tarifs et abonnements indiqués sont sujets à modification. Retrouvez toutes les informations tarifaires sur le site : www.unireso.com

Où acheter un titre de transport ?

J'AI UN OU PLUSIEURS TRAJETS

PRÉVUS DANS UNE MÊME JOURNÉE



Je fais l'appoint et j'achète un ticket unique ou une carte journalière à un distributeur automatique

À disposition dans tous les véhicules, aux arrêts de bus équipés



Ou bien, j'utilise une cart@bonus de 20, 30 ou 50 CHF. Plus besoin de monnaie, avec la carte pré-payée !

Disponible dans les points de vente indiqués en page 11, et à utiliser dans les distributeurs automatiques de billets.

Bientôt, je pourrai également acheter un billet par SMS pour mes trajets transfrontaliers. Déjà possible pour un billet « tout Genève », uniquement avec une carte SIM suisse au 788. www.tpg.ch/billets-sms

JE ME DÉPLACE RÉGULIÈREMENT EN BUS

1 Je demande une « carte de base » TPG gratuite
Formulaire de demande téléchargeable sur www.cc-genevois.fr ou à retirer dans une agence TPG.

2 J'achète un coupon d'abonnement mensuel ou annuel
Dans l'un des points de vente du Genevois.

7 Points de vente du Genevois :

À SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

> La maison de la couture, 27 Grande Rue
> La Gazette, 2 avenue de Mossingen

À VALLEIRY

> Tabac-Presse-Photos, 3 route de Bellegarde

À COLLONGES-SOUS-SALÈVE

> Maison de la Presse, 24 place des Savoie

À BEAUMONT

> Petit Casino, 288 Grand Rue



Et si je prenais le bus pour aller à...

LIEUX ADMINISTRATIFS ET PUBLICS

ALLER À

Communauté de communes du Genevois | Archamps

Sous-Préfecture | Saint-Julien-en-Genevois

Pôle Emploi | Saint-Julien-en-Genevois

Maison transfrontière de Justice et du Droit | St-Julien-en-Genevois

Gare SNCF, gare routière | Saint-Julien-en-Genevois

Gare SNCF, gare routière | Valleiry

Aéroport international | Genève, Suisse

LIGNE

M

D, Dn

D

D

M+D+Dn

Dn

T72

DESCENDRE À

Archamps Technopole

Saint-Julien centre

Hutins

Hutins

Saint-Julien gare

Valleiry chef-lieu

Genève aéroport

SANTÉ

ALLER À

Centre hospitalier Annecy-Genevois | St-Julien-en-Genevois

EPHAD Les Ombelles | Viry

LIGNE

Dn

D

Dn

DESCENDRE À

Hôpital
Sous-Préfecture

Viry chef-lieu

LOISIRS

ALLER À

Cinéma Rouge & Noir | St-Julien-en-Genevois

Cinéma Gaumont | Archamps

Vitam, centre commercial, galerie marchande | Neydens

MJC | St-Julien-en-Genevois

MJC et bibliothèque | Viry

Bibliothèque | Valleiry

Bibliothèque | Vers

Maison intergénérationnelle enfance & famille | St-Julien-en-Genevois

Gymnase | Collonges-sous-Salève

Gymnase | St-Julien-en-Genevois

Gymnase | Valleiry

Centre de convention | Archamps

LIGNE

D, Dn

M

M

Dn, M

Dn

Dn

13

D, Dn

M

Dn

D

M

DESCENDRE À

Saint-Julien centre

Archamps Technopole

Neydens Vitam

Arande

Viry chef-lieu

Valleiry chef-lieu

Maison Neuve

Saint-Julien centre

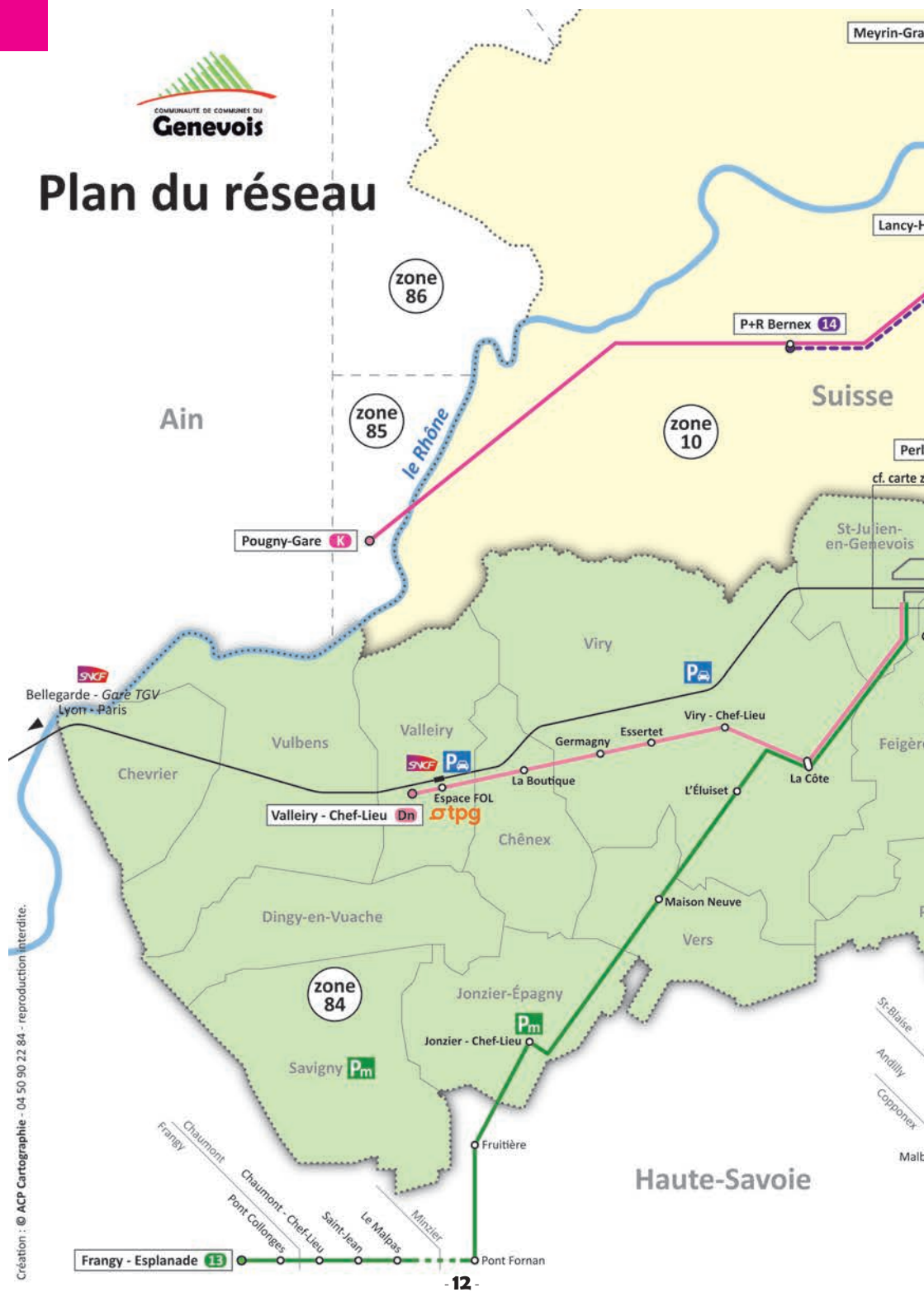
Collonges bourg d'en haut

Lycée Mme de Staël

Espace Fol

Archamps Technopole

Plan du réseau





Plan du réseau

centre ville de St-Julien-en-Genevois



JE ME DÉPLACE DANS LE GENEVOIS ET AILLEURS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE...

Lignes de bus et fréquences

11 St-Julien - Annemasse

4 allers-retours / jour

13 St-Julien - Frangy

3 allers-retours / jour

172 Annecy - Genève

13 allers-retours / jour

Horaires actualisés, trafic, itinéraires

Disponibles sur le site :

www.mobicime.hautesavoie.fr

Les tarifs* et points de vente

- > La carte Déclit' pour les - de 26 ans**
Des tarifs réduits toute l'année sur les trajets en car, sur toutes les lignes interurbaines du département. Coût : 10 €, valable 1 an.

Pour connaître les autres tarifs et les points de vente des titres de transport, renseignez-vous auprès de :

LA GARE ROUTIÈRE D'ANNEMASSE : 04 50 38 42 08
POUR LA LIGNE 11

TOURISCAR : 04 50 43 60 02
POUR LA LIGNE 13

LA GARE ROUTIÈRE D'ANNECY : 04 50 95 73 90
POUR LA LIGNE T72



TAD TRANSPORT À LA DEMANDE

C'est un service de proximité disponible sur réservation, en complément du réseau de transport. Il est proposé par la CCG et s'appelle ProxiGem.



Une prise en charge au domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Jours et horaires de fonctionnement

Du lundi au vendredi, sauf les jours fériés :
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les tarifs

- > Un aller dans le Genevois
et vers Annemasse : 3 €**
(Vers Annecy : 4,50 €)
- > Abonnement mensuel dans
le Genevois et vers Annemasse : 28 €**
Pour les personnes à mobilité réduite

* Les tarifs des titres de transport et abonnements indiqués sont sujets à modification.



Comment réserver une course ?

- Soit j'appelle la centrale de réservation 1/2 journée minimum avant le déplacement prévu (2 jours pour les voyages vers Annecy ou Annemasse)

Tél : 0800 04 74 00 (gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

- Soit je pré-réserve par mail 24h/24 7j/7
A l'adresse suivante : resa@proxigem.fr

Comment régler une course ?

Je paie mon titre de transport auprès du conducteur le jour de la course.



Moi aussi, je peux le faire !

PAR EXEMPLE...

« J'habite à Bossey, je souhaite aller au marché à Saint-Julien le vendredi. Depuis quelques temps, j'ai peur de conduire ou de me garer, surtout en ville. Le jeudi, je réserve ma course par téléphone et je pars l'esprit tranquille.



TRANSPORT SCOLAIRE

C'est un service de transport en car destiné aux élèves résidant dans l'une des 17 communes du Genevois.

Chaque année, 2000 élèves sont transportés vers les établissements secondaires (publics et privés sous contrat) de Saint-Julien-en-Genevois, Collonges-sous-Salève, Annemasse, et les regroupements pédagogiques du primaire de Lathoy/Thairy et Jonzier-Épagny/Savigny.



Le transport scolaire, c'est 1 pas de plus vers l'autonomie pour mes enfants et plus de liberté pour moi, en tant que parent.

Sur présentation de leur carte, les élèves inscrits au transport scolaire peuvent voyager gratuitement en bus** dans le Genevois les mercredis après-midi, les week-ends et pendant les vacances scolaires. Cette gratuité s'applique également au quotidien, en dehors des heures de pointe.

Comment inscrire mon enfant ?

Les inscriptions se font chaque année au mois de mai. Toutes les infos sur : www.cc-genevois.fr (rubrique Vie pratique et services)

Les tarifs

Le montant des cotisations d'inscription est calculé en fonction des revenus des familles, selon leur quotient familial.

Pour calculer le montant de votre cotisation, rendez-vous sur : www.cc-genevois.fr (rubrique Vie pratique et services)

** sont concernées : les lignes M, Dn, partie française de la ligne D, T72 (entre Saint-Julien et Beaumont), 13 (entre Jonzier et Saint-Julien), 11 (entre St-Julien et Bossey) en dehors des heures de pointe.



LE TRAIN



Le train permet, depuis la gare la plus proche, de gagner la ville voisine... ou Londres !

Pour de longues distances, le train est le moyen de transport le moins énergivore et le moins polluant.

Un trajet en train ce n'est pas du temps perdu : je peux écouter de la musique, rester connecté, lire Le Genevois, me détendre en consultant le programme du cinéma Rouge et Noir...

Les gares et destinations

7

gare de Saint-Julien-en-Genevois

rue Louis Armand

74160 Saint-Julien-en-Genevois

Horaires du service billetterie :

du lundi au samedi de 9h à 18h

7

gare de Valleiry

157 rue de la Gare

74520 Valleiry

Les deux gares sont desservies par la ligne TER Saint-Gervais / Evian / Genève / Bellegarde / Lyon.

- 8 allers/retours quotidiens entre Saint-Julien et Lyon Part-Dieu
- 5 correspondances directes en gare de Bellegarde-sur-Valserine pour Paris (durée du trajet : 3h20)



Tarifs

Différents tarifs sont disponibles, selon l'usage, la fréquence des déplacements, l'âge du voyageur, etc.

Possibilité de financer 50% de mon abonnement par mon employeur.

Où acheter un titre de transport ou un abonnement ?

Directement à la gare ou sur internet.

Tarifs, horaires, achat d'un billet : consultez le site www.ter.sncf.com



ou téléchargez sur votre smartphone ou votre tablette les applications SNCF ou TER MOBILE

Renseignements également par téléphone à :
Allo TER 09 69 32 21 41

(appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 7h à 19h et le samedi de 8h à 13h)



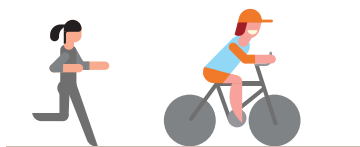
Moi aussi, je peux le faire !

PAR EXEMPLE :

J'habite à Valleiry et je veux me rendre à Saint-Julien-Genevois. Je vais à la gare de Valleiry en vélo, je pars en TER à 8h21 et 8 mn après, je suis arrivé à la gare de Saint-Julien.



À VÉLO OU À PIED



La façon la plus naturelle de se déplacer, c'est d'utiliser ses propres ressources et son énergie pour le faire ! La marche et le vélo, c'est bon pour la santé, bon pour l'environnement, bon pour la sécurité et plutôt rapide, sur de courtes distances.



LE VÉLO



Rapide, pas cher, non-polluant et bon pour la santé.

Nombreuses solutions pour transporter des bagages, emmener les enfants, se protéger de la pluie, monter les côtes sans effort (vélos à assistance électrique), etc.

Sur des distances inférieures à 6 km, c'est lui qui va le plus vite en ville !

Les pistes cyclables

Une politique intercommunale de développement des pistes cyclables est en cours d'étude, avec le traçage de nouveaux itinéraires et la mise en place de nouveaux points de stationnement.

Au printemps 2016, l'axe Valleiry-Annemasse a été reconnu comme itinéraire de la ViaRhôna. À partir de Vulbens, vous pouvez déjà emprunter une partie de l'itinéraire.

Des aménagements cyclables seront réalisés progressivement pour permettre de belles balades à vélo.

Pour en savoir plus : www.viarhona.com

Les parcs à vélos

Des parcs à vélos existent en différents points du territoire et notamment aux points de mobilité (voir cartes pages 12 à 15) ou à proximité des lieux publics.

Plus vous utiliserez votre vélo et plus il aura sa place dans les aménagements publics.

Voyager en bus, train, tram avec son vélo

Il est de plus en plus facile de voyager avec son vélo dans les transports publics. Renseignez-vous auprès des transporteurs.

Besoin de faire réparer votre vélo ?

Pensez à l'Accorderie du Genevois, c'est gratuit en l'échange d'un service rendu à un autre habitant !

> Accorderie du Genevois

35 route de Thairy
Saint-Julien-en-Genevois

tél. 07 70 06 77 52

genevois@accorderie.fr

www.accorderie.fr/genevois

Où louer / acheter un vélo électrique dans le Genevois ?

> Espace cycles

7 bis ancienne route d'Annecy
à Saint-Julien-en-Genevois
tél. 04 50 49 26 07

> Cyclexperts

338 Route de Collonges, à Archamps
tél : 04 50 95 95 04



Moi aussi, je peux le faire !

Savez-vous que depuis Archamps Technopole, on met 15 mn en vélo électrique pour aller aux Acacias ? Un peu plus au retour mais on a gagné une séance de sport et on ne tourne pas en rond pour se garer !



À PIED



La marche ne nous met pas en retard, elle est gratuite, bonne pour le mental, le cœur, les jambes, les artères...

En ville, 1 trajet en voiture sur 4 fait moins d'1 km et peut s'envisager à pied en seulement 15 mn.

Le pédibus, ou comment aller à l'école à pied en sécurité

Le principe est simple : des parents d'élèves s'organisent pour emmener et encadrer les enfants d'un même quartier pour leurs trajets maison-école.

Des initiatives sont en cours dans le Genevois, peut-être près de chez vous... Parlez-en autour de vous !

Balade et découvertes

Envie de se balader à pied, de randonner ? Découvrez de nombreux sentiers sur :

> www.monts-geneve.com

> www.syndicat-mixte-du-saleve.fr

> www.pays-du-vuache.fr



Moi aussi, je peux le faire !

PAR EXEMPLE :

La boulangerie ou la pharmacie est à moins d'1 km de chez moi ? J'y vais à pied plutôt qu'en voiture, c'est bon pour ma santé et pour l'environnement.

OU ENCORE... Pour ceux qui ont besoin de prendre l'air le week-end et qui aimeraient laisser leur voiture au garage, le sentier d'Orjobet, depuis Collonges-sous-Salève, vous emmène en 1h45 au sommet du Salève pour admirer la vue. Pourquoi s'en priver ?

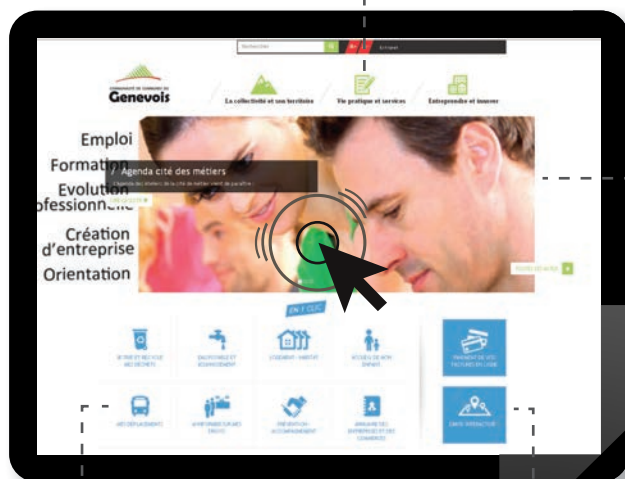
EN 1 CLIC

EN 1 CLIC

www.cc-genevois.fr

LE site qui centralise toutes les informations sur le Genevois.

Suivez l'actualité de l'éco-mobilité dans le Genevois, retrouvez les informations pratiques pour mieux vous déplacer, les horaires de bus... et localisez tous les services de transport locaux sur une carte interactive.



ACTUS & TÉMOIGNAGES

Les grands chantiers en cours sur le territoire (routes, accessibilité des arrêts de bus, CEVA, tramway, etc), les témoignages d'habitants qui ont trouvé des alternatives au « tout voiture ».

2 ACCÈS RAPIDES AU CHOIX

Horaires, tarifs, coordonnées et liens utiles, documents téléchargeables.

LA CARTE INTERACTIVE

Pour localiser les lignes de bus/ car du Genevois, leurs arrêts, les points de vente pour vos titres de transport, les parkings et points de mobilité, les gares SNCF...

QUESTIONS FRÉQUENTES



Si je ne peux pas consulter le site Internet de la Communauté de communes du Genevois, qui peut m'orienter pour des questions pratiques sur mes déplacements ?

Le pôle Mobilité de la Communauté de communes du Genevois :
par téléphone au 04 50 959 959
par courriel mobilite@cc-genevois.fr
dans ses locaux :
Bâtiment Athéna entrée 2
38, rue Georges de Mestral
Archamps Technopôle
74160 ARCHAMPS
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30



Qui paye les bus dans le Genevois ?

Ce sont les voyageurs, qui par l'achat de leurs titres de transport financent 10% des lignes Dn et M et plus de 50% de la ligne D. Le reste est financé par la Communauté de communes du Genevois.



Pourquoi est-ce que je vois des bus TPG rouler en France ?

Parce qu'il s'agit du transporteur retenu par la Communauté de communes du Genevois en 2010, à l'issue d'une consultation publique, pour assurer la circulation des lignes de bus M, D et Dn. Une nouvelle consultation est prévue en 2017. Le transporteur peut être amené à changer.



Et si je voyage en bus sans titre, qu'est ce que je risque ?

Tous les bus et cars du Genevois sont contrôlés par une société assermentée. Si vous n'achetez pas de titre de transport, vous risquez donc une amende. C'est également le cas si votre abonnement est périmé ou si vous utilisez un titre « Tout Genève » à Saint-Julien-en-Genevois.



J'ai perdu ma carte de transport scolaire, comment faire ?

Pour refaire une carte de transport scolaire, il suffit de remplir le formulaire de demande de duplicata de carte, disponible sur notre site internet www.cc-genevois.fr ou dans nos bureaux. Une nouvelle carte de transport vous sera alors remise. Elle sera facturée 10 €.



Je vais recevoir le correspondant linguistique de mon enfant et il va devoir prendre le car. Est-ce possible ?

Oui, il suffit de nous appeler au : 04 50 959 959 ou de nous envoyer un courriel mobilite@cc-genevois.fr. Nous vous ferons une attestation temporaire de transport valable pour la durée du séjour. La cotisation s'élèvera alors à un tiers de la cotisation annuelle classique.



Dans quels autres domaines que l'éco-mobilité la Communauté de communes du Genevois agit-elle ?

La CCG agit au quotidien pour :

- favoriser la création d'emplois et développer la formation supérieure
- faciliter vos déplacements
- produire une offre en logements suffisante, accessible et répartie sur le territoire
- mettre en oeuvre un développement urbain maîtrisé
- répondre aux besoins des parents avec enfants en bas-âge et des séniors
- préserver les paysages, espaces agricoles, ressources naturelles
- diminuer nos consommations énergétiques et émissions de gaz à effet de serre
- encourager le tourisme d'affaires, de loisirs et le tourisme vert
- favoriser les pratiques sportives

QUESTIONS FRÉQUENTES



Et si je veux, moi aussi, participer au développement des modes doux dans le Genevois ou partager mon expérience...

Toutes les contributions sont les bienvenues ! Envoyez un courriel à : mobilite@cc-genevois.fr



Je n'ai plus de voiture... j'ai citiz !

Un réseau de voitures en libre-service ou « autopartage »

- › À votre disposition 24h/24, pour une heure ou plus.
- › Près de chez vous, avec des stations dédiées.
- › Pratique pour un usage occasionnel de la voiture !



Inscrivez-vous à l'agence Citiz
ou sur rhone-alpes.citiz.fr.



Réservez une voiture via l'appli
mobile, internet ou par téléphone.



Ouvrez la voiture en libre-
service, avec votre carte d'accès
ou smartphone.



Votre trajet terminé, **ramenez la
voiture** à son emplacement initial.



Suivez vos dépenses sur internet
et recevez votre facture mensuelle
détaillée par mail.



DES COURSES À LA JARDINERIE
2 H + 15 KM PARCOURUS = 9,25 €*
*tarif TTC incluant le contingent 5, sans assurance ni taxes



citiz

Les voitures qui changent la ville

www.citiz.coop